



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pédiatres

Question écrite n° 46713

Texte de la question

M. Axel Poniatowski appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les perspectives d'avenir et les conditions de l'exercice libéral de la pédiatrie. En effet, les pédiatres libéraux sont de moins en moins nombreux, découragés par une charge de travail très importante et des revenus insuffisants, inférieurs de 30 % au revenu moyen des spécialistes de secteur 1 pour une pénibilité et un temps de travail souvent supérieurs. Leurs conditions de travail se sont aussi profondément dégradées en raison de l'augmentation des pressions des familles et des administrations. Enfin, des projets sont à l'étude pour que les pédiatres deviennent des spécialistes de 2e recours, se repliant sur des tâches spécifiques au détriment du suivi régulier et global des enfants. Face à cette situation, ces médecins réclament une meilleure reconnaissance de leur spécialité, une cotation spécifique pédiatrique pour toutes les consultations des pédiatres et la réouverture du secteur 2 à honoraires libres pour les pédiatres qui le souhaitent. Il lui demande de lui faire part des intentions du Gouvernement face à ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46713

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3461

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)